



Objet : Fermeture de voies et restriction utilisation AD Paris Charles-de-Gaulle LFPG cause travaux de  
réhabilitation de la voie T

En vigueur : Du 24 juin 2019 au 22 septembre 2019

### Préambule :

Des travaux de réhabilitation de la voie T imposent les fermetures H24 des voies S7, S9, T10, T11, T (entre T9 et T12 exclues), RT12, RT13, RT14, RP12, RP13 et RP14.

### Description :

Les travaux de réhabilitation de la voie T se dérouleront en trois phases :

#### Phase 1 (voir annexe 1) :

- Fermeture de la voie T entre les voies T9 et T12 exclues
- Fermeture des voies S7, S9, T10, T11, RT12, RT13, RT14, RP12, RP13, RP14

Dates et heures d'activité :  
24 juin 2019 à 03h00 UTC au 14 juillet 2019 à 23h59 UTC.

#### Phase 2 (voir annexe 2) :

- Fermeture de la voie T entre les voies T9 et T12 exclues
- Fermeture de la voie R entre les voies RT11 et RT15 exclues
- Fermeture des voies S7, S9, T10, T11, RT12, RT13, RT14, RP12, RP13, RP14

Dates et heures d'activité :  
15 juillet 2019 à 00h00 UTC au 21 juillet 2019 à 23h59 UTC.

#### Phase 3 (voir annexe 3) :

- Fermeture de la voie T entre les voies T9 et T12 exclues
- Fermeture des voies S7, S9, T10, T11, RT12, RT13, RT14, RP12, RP13, RP14

Dates et heures d'activité :  
22 juillet 2019 à 00h00 UTC au 22 septembre 2019 à 23h59 UTC.

### Note 1 :

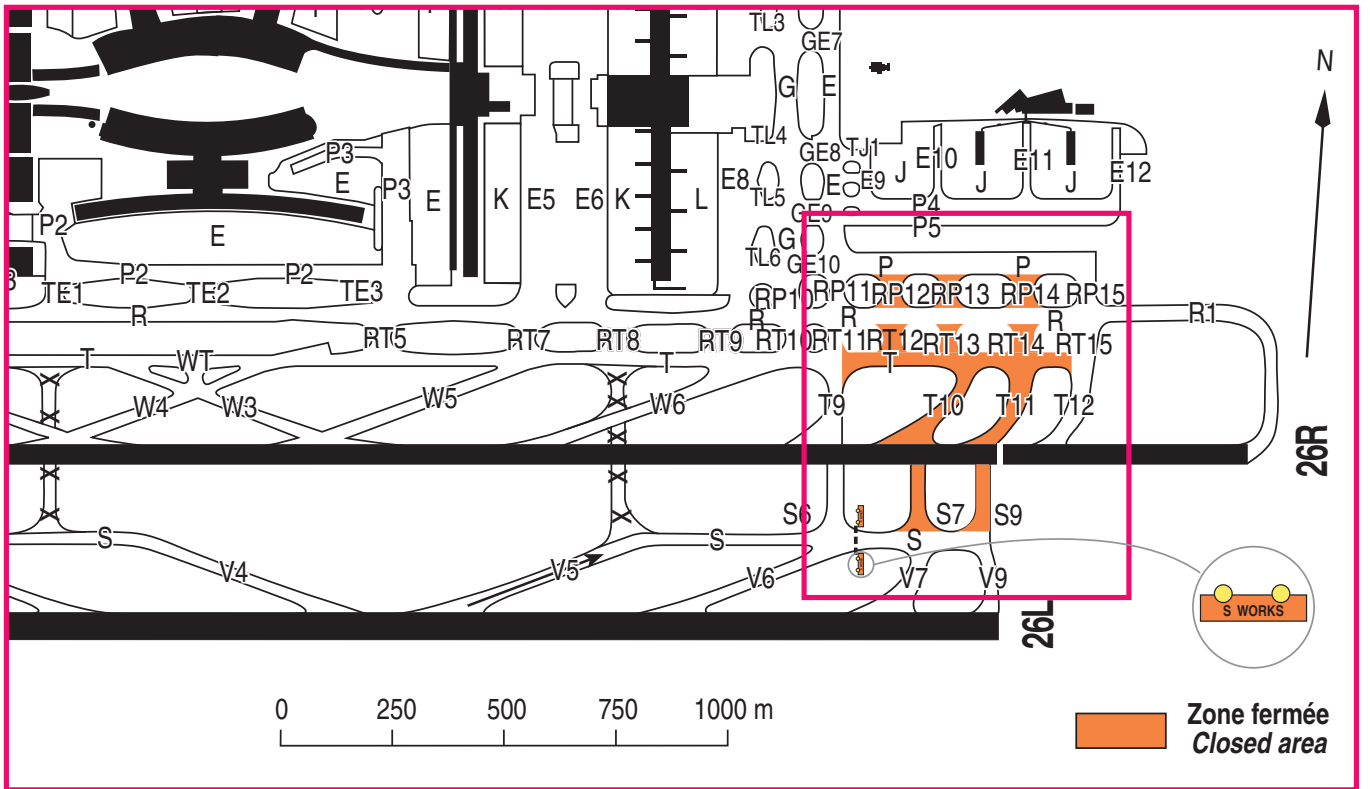
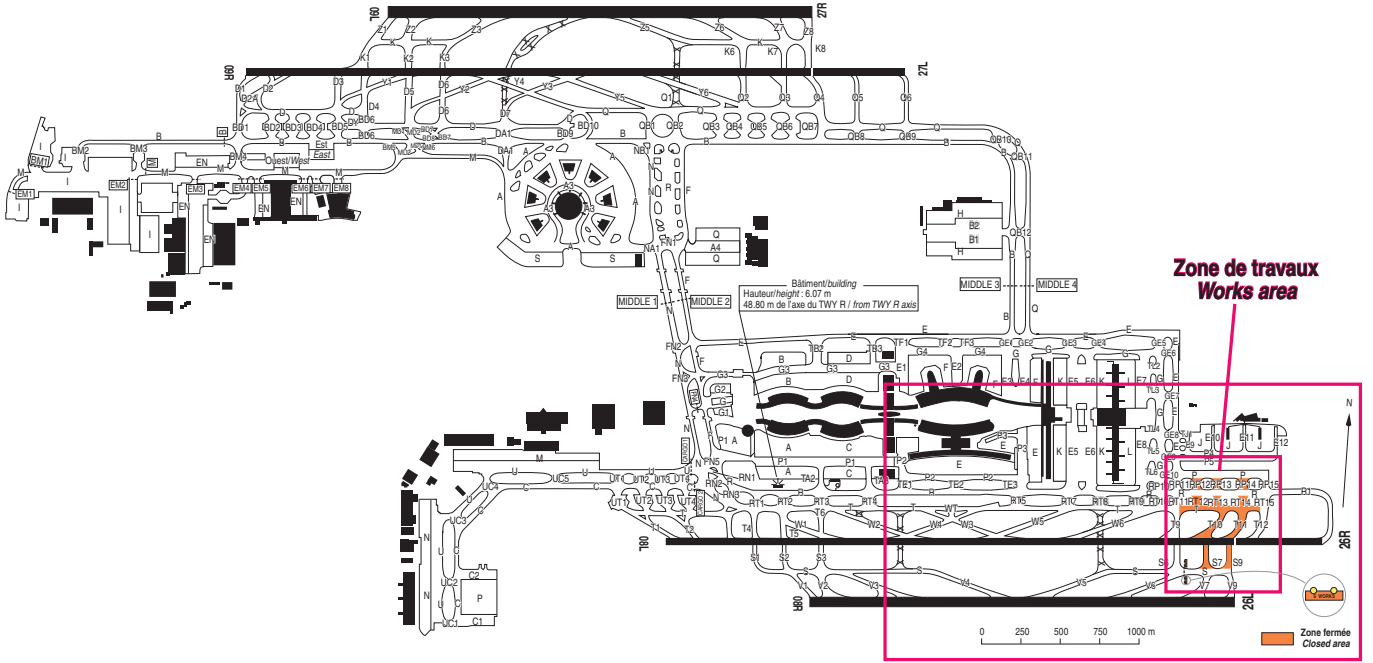
- Privilégier la voie V5 pour le dégagement de piste 08R ;
- Les aéronefs en dégagement de piste 08R sont prioritaires vis-à-vis des aéronefs sur la voie S ;

### Note 2 :

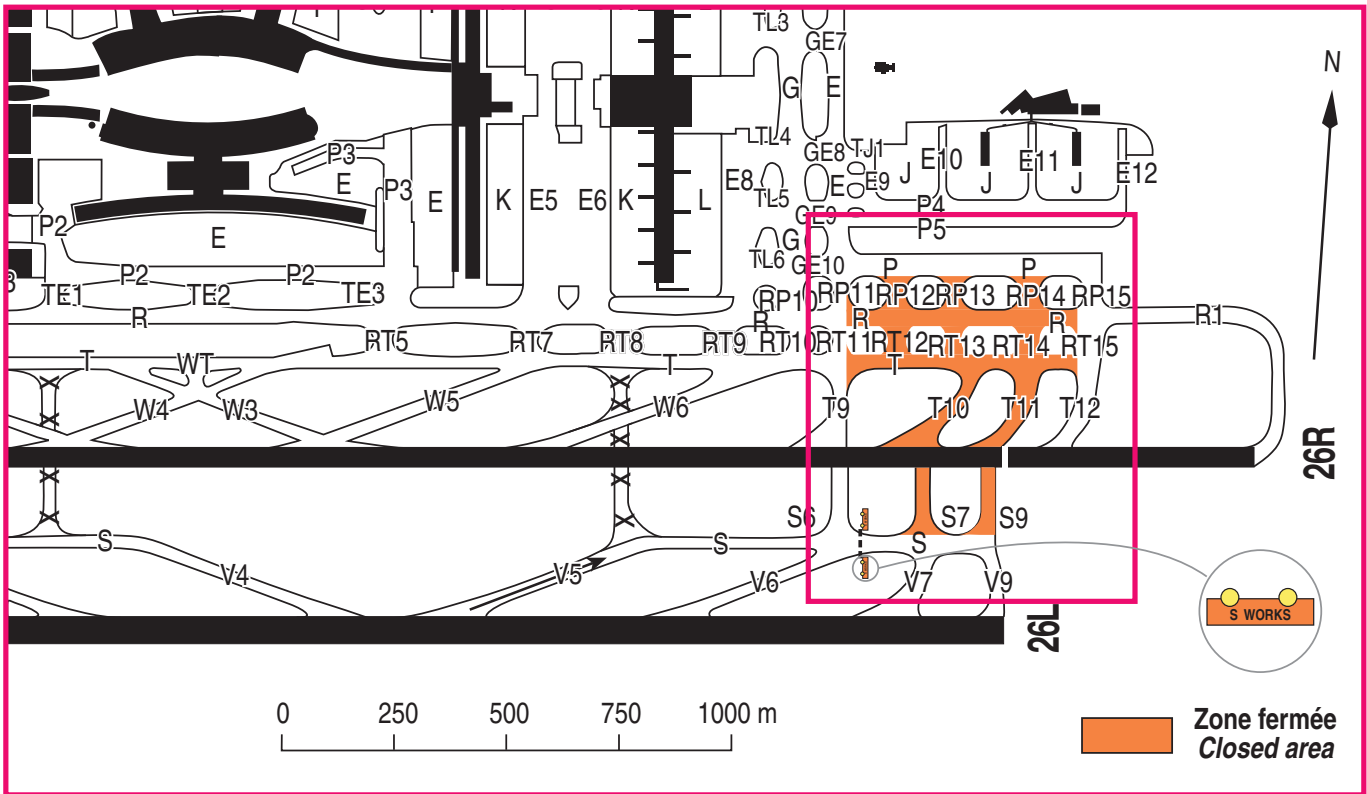
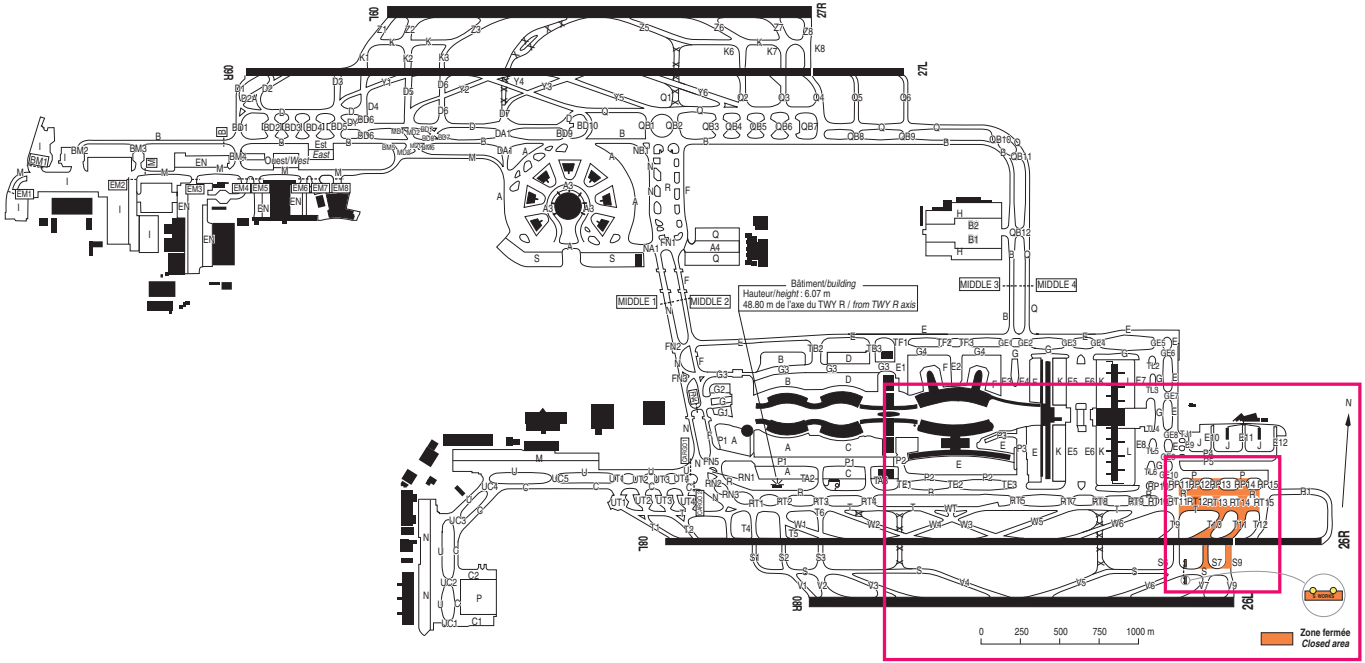
- Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM

PAGE INTENTIONNELLEMENT BLANCHE

ANNEXE 1 / APPENDIX 1 - PHASE 1



ANNEXE 2 / APPENDIX 2 - PHASE 2



ANNEXE 3 / APPENDIX 3 - PHASE 3

